



## REMISE À NIVEAU SSIAP 2 (RAN)

FORMATION PRÉSENTIELLE

*Cette formation est obligatoire si vous n'avez pas renouvelé votre attestation SSIAP 2 (chef d'équipe sécurité incendie) dans les 3 ans impartis, ou si n'avez pas accumulé au moins 1 607 heures de travail dans la fonction de Chef d'équipe de sécurité incendie au cours des 3 dernières années.*

## NATURE DE L'ACTION

Action de formation de remise à niveau des compétences

## OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de réactiver ses compétences pour :

- Manager une équipe d'agents de sécurité incendie.
- Gérer le Poste Central de Sécurité (PCS) en situation de crise ou de mode dégradé.
- Assurer l'instruction et la formation des personnels sous sa responsabilité.
- Maîtriser les procédures de délivrance des permis de feu.

## OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Conformément à l'annexe V de l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie.

## PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse aux titulaires du diplôme SSIAP 2 (ou équivalents) se trouvant dans l'une des situations suivantes :

- Dépassement de la date limite de recyclage triennal (36 mois).
- Incapacité de justifier d'au moins 1 607 heures d'activité de chef d'équipe durant les 36 derniers mois.

Justificatifs obligatoires à l'entrée en stage :

- Diplôme : SSIAP 2, équivalence sapeur-pompier (sous-officier + PRV1/AP1) ou anciens diplômes ERP2/IGH2.
- Secourisme : Attestation PSC 1 (moins de 2 ans), ou SST / PSE 1 en cours de validité.
- Aptitude médicale : Certificat médical de moins de 3 mois conforme à l'Annexe VII (obligatoire pour le personnel n'exerçant pas actuellement).

## DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Votre formation de Remise à Niveau SSIAP2 en présentiel débute le lundi à 08h30. Votre inscription par téléphone et en ligne est possible jusqu'au vendredi précédent à 17h00.

## MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

L'accès définitif à la formation est subordonné à la vérification de la complétude du dossier administratif et de la validité des prérequis réglementaires au plus tard 3 jours avant le début du stage.

Une évaluation préalable de la maîtrise de la langue française est réalisée lors de l'inscription afin d'évaluer la capacité du stagiaire à rendre compte et à comprendre un QCM.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de formation se décompose en 7 thématiques :

1. **Fondamentaux** (3h) :  
Rappels sur l'évacuation, l'accessibilité et les principes de sécurité.
2. **Mise en situation d'intervention** (4h) :  
Extinction sur feux réels, protection individuelle et évacuation de victime.
3. **Prévention** (4h) :

- Évolution de la réglementation et de l'accessibilité + QCM blanc (1h).
4. **Moyens de secours** (2h) :Â  
Évolution technologique des SSI et des agents extincteurs.
  5. **Gestion du PC Sécurité** (3h) :Â  
Gestion d'alarme, alerte et évacuation en situation de crise.
  6. **Pédagogie** (2h) :Â  
Animation d'une séance de formation pour l'équipe.
  7. **L'équipe de sécurité incendie** (3h) :Â  
Management, gestion des conflits et documents administratifs.

## DURÉE

21 heures en présentiel (hors temps de déplacement).

## PROFIL DES INTERVENANTS

La formation de Remise à Niveau SSIAP 2 est dispensée par une équipe pédagogique composée de formateurs certifiés SSIAP (niveau 1, 2 ou 3), disposant de compétences en adéquation avec les matières enseignées. Conformément à la réglementation en vigueur, au moins l'un des formateurs est titulaire du SSIAP 3 ou d'une qualification équivalente, assurant la conformité du dispositif de formation.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 4 par session.

Maximum : 15 par session.

## ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES

Pour la prise de notes, prévoir un cahier ou des feuilles, un stylo et, si besoin, un surligneur.

## MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Formation en présentiel synchrone.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET LOGISTIQUES

**Méthodes pédagogiques :** Pédagogie active et RETEX (retour d'expérience), mises en situation professionnelles (PC Sécurité), ateliers de micro-enseignement, simulations en mode dégradé au PCS.

### Moyens pédagogiques :

- Plateau technique : SSI de catégorie A fonctionnel (indispensable pour la gestion de crise), Plans, Moyens de communication (radios).
- Salle informatique : Postes équipés pour la gestion des plannings et des documents administratifs.
- Documentation : Accès aux règlements de sécurité ERP/IGH et Code du Travail actualisés
- Pratique du feu : Usage d'un bac à feux écologiques à gaz.

## ACCESSIBILITÉ

- L'accessibilité de nos formations est étudiée individuellement en fonction des besoins et de la situation de chaque personne en situation de handicap.
- Un référent handicap, validé par l'AGEFIPH, est à votre disposition pour analyser les possibilités d'adaptation et vous proposer les solutions les plus appropriées.
- Attention : cette formation est accessible sous réserve de faisabilité des gestes de secours.

## MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI DU STAGIAIRE

- L'accompagnement du stagiaire est structuré et optimisé grâce à un espace stagiaire accessible en ligne. Après son inscription via l'extranet, il reçoit un e-mail contenant ses codes d'accès à cet espace, où il trouve tous les documents essentiels à sa formation.
- En cas d'absence, le formateur en informe immédiatement l'organisme, qui contacte le stagiaire pour en connaître la raison et prendre les mesures nécessaires, garantissant ainsi un suivi réactif et efficace.
- Trois référents sont mis à disposition pour accompagner les stagiaires :
  - le référent administratif pour les démarches et documents, Gwladys ATACHIAN.
  - le référent pédagogique pour le suivi de la formation, Sylvaine LEFEBVRE CASTILLO.
  - le référent handicap pour adapter le parcours aux besoins spécifiques, Sylvaine LEFEBVRE CASTILLO.
- Ils sont joignables depuis l'inscription jusqu'à la fin de la formation, tous les jours ouvrés de 8h00 à 18h00 :
  - par e-mail à [contact@mcf-securite.com](mailto:contact@mcf-securite.com)
  - par téléphone au 03 83 25 80 33

## MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION

- **Validation** :Â  
La présence obligatoire à l'intégralité des séquences.
- **Évaluation** :Â  
Évaluation continue. Une appréciation sur les capacités du stagiaire est transmise à l'employeur.
- **Formalisation** :Â  
Délivrance d'une attestation de stage conforme au modèle de l'Annexe XII.

## FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Attestation de fin de formation
- Certificat de réalisation
- **Obtention l'attestation de Remise à niveau (RAN) SSIAP 2**
- Livret du stagiaire Remise à Niveau SSIAP2

## DATE

Les dates de formations sont disponibles en ligne sur le site internet [www.mcf-securite.com](http://www.mcf-securite.com), ou par téléphone au 03 83 25 80 33, de 8h00 à 18h00.

## LIEU

Les lieux de formation sont disponibles en ligne sur le site internet [www.mcf-securite.com](http://www.mcf-securite.com), ou par téléphone au 03 83 25 80 33, de 8h00 à 18h00.

## COÛT DE LA FORMATION

Le montant de la formation est disponible en ligne sur le site internet [www.mcf-securite.com](http://www.mcf-securite.com), ou par téléphone au 03 83 25 80 33, de 8h00 à 18h00.

----- (FIN DU DOCUMENT) -----